

## AGENDA ET SORTIES

SORTIES, FORUMS, ÉVÉNEMENTS, SPECTACLES, LOISIRS, VIDES-GRENIERS, MARCHÉS, RENCONTRES SPORTIVES... DÉCOUVREZ L'AGENDA ET LES SORTIES DANS VOTRE VILLE.

### NOVEMBRE

**Vendredi 6**

Assemblée générale du Foyer Familial  
20h00 - Foyer familial

**Dimanche 22**

Ciné Sologne "La bonne épouse"  
Petite salle du foyer rural - 17h00

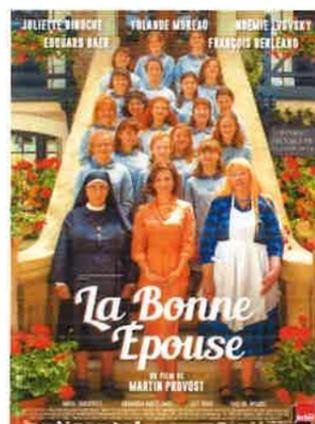
**Dans le respect des consignes sanitaires**  
(gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque, distanciation et placement des spectateurs).

**Vendredi 27 - Samedi 28 - Dimanche 29**

Banque alimentaire  
Entrée de Coccinelle Express

**Mercredi 11**

Cérémonie organisée sur invitation  
en effectif réduit  
11h00 - Monument aux Morts



### DÉCEMBRE

**Samedi 05**  
TIGYTHON

**Vendredi 11 - Samedi 12**  
Marché de Noël

**Dimanche 20**  
Ciné Sologne

Petite salle du foyer rural - 17h00

**Dans le respect des consignes sanitaires**  
(gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque, distanciation et placement des spectateurs).



**Du lundi 21 au mercredi 23**

Stage Multisports organisé par le Tennis Club  
Goûter partagé le 23 décembre  
De 8h30 à 17h30  
10€ la 1/2 journée - 20€ la journée



Renseignements et Inscriptions auprès de  
Paul au 07.86.88.39.03

CET AGENDA EST DÉPENDANT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
SANITAIRE LIÉE À LA COVID 19 ET DES PROTOCOLES  
SANITAIRES APPLICABLES AU MOMENT DE L'ÉVÉNEMENT

Agenda et sorties

#64

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2020



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET LOCALES

### DANS CE NUMÉRO...

#### VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Page 2

Edito - Hommage - Etat civil -  
Conseil municipal - Travaux  
collège - Urbanisation -  
Communauté de Communes des  
Loges (CCL)



#### VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

Page 6

Inscriptions - Rentrée scolaire



#### VIE SOCIALE - SANTÉ

Page 7

Colis de Noël - Goûter des aînés -  
Banque alimentaire - Octobre  
rose - Logement social



#### VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

Page 9

Roulons responsables - Tri des  
emballages



#### VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Page 10

Associations



#### AGENDA ET SORTIES

Page 12



## ACCUEIL MAIRIE

#### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00

Fermeture le vendredi 25 et le samedi 26 décembre

#### VOUS INFORMER

Site internet : [www.tigy.fr](http://www.tigy.fr)

Panneaux électroniques et application Centolive sur  
Android et iOS

#### NOUS CONTACTER

Tel : 02 38 58 00 49 / courriel : [accueil@tigy.fr](mailto:accueil@tigy.fr)

Adresse : 32 rue de Sully, 45510 Tigy

Contact magazine : [tigymag@gmail.com](mailto:tigymag@gmail.com)

## VIE MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

### ÉDITORIAL



« Comment ça va la commune ? » La question est courante, posée par des habitants. C'est une manière de montrer de l'intérêt pour le village et d'engager la conversation. « Eh bien, elle va ! » Comme dans tous les villages de France, elle supporte la crise sanitaire avec beaucoup de sagesse. Les associations font tous les efforts nécessaires pour reporter leurs manifestations, réorganiser leurs activités. Les commerçants et artisans continuent à travailler, sans mettre en avant les difficultés générées par la situation. Les professionnels de l'enseignement, de l'éducation, de la santé et de l'accompagnement social œuvrent toujours autant, avec détermination. Les services de la mairie s'impliquent avec efficacité. Les habitants sont plutôt respectueux des gestes barrières et des dispositions locales.

« Mais est-ce que cette crise va coûter cher à la commune ? » Financièrement oui. Il a fallu faire des achats exceptionnels pour la protection des agents, l'hygiène, la réorganisation des espaces. Nous estimons actuellement à environ 15.000 euros les coûts liés à la crise sanitaire mais ce n'est pas le plus coûteux. Ce qui va également nous coûter cher, c'est l'obligation de traiter à plusieurs reprises les boues de la station d'épuration afin d'éviter toute dissémination du coronavirus. Cette dépense de 62.000 euros, qui sera inscrite au budget de l'eau-assainissement, va grever notablement notre capacité d'investissement dans ce domaine pour les années à venir.

« Mais alors Monsieur le maire, que des mauvaises nouvelles ? » Non, mais il est important de donner les informations. Les communes sont actuellement engagées dans un tunnel de dépenses qu'il faut maîtriser, c'est une forte préoccupation. Toutefois, au-delà de cela, nous sommes au travail sur plusieurs projets : rénovation du parvis et des réseaux de la mairie, des façades de l'école rue de Sully, chantiers à venir pour les rues de la Devinière, de Châteauneuf sur Loire, de Château Gaillard avec la CCL, recherche d'un médecin, passage au numérique pédagogique pour les écoles, renouvellement des équipements informatiques de la mairie et du parc de véhicule du CTM avec l'acquisition d'un utilitaire électrique... Vous voyez que les inquiétudes et le réalisme n'excluent pas les projets.

Noël LE GOFF, Maire

### HOMMAGE À SAMUEL PATY

Notre commune s'associe à tous les hommages rendus à Samuel Paty, sauvagement assassiné, « tombé parce qu'il avait fait le choix d'enseigner, assassiné parce qu'il avait décidé d'apprendre à ses élèves à devenir citoyens. Apprendre les devoirs pour les remplir. Apprendre les libertés pour les exercer. »

(Extrait du discours du Président de la République - Cour d'honneur de la Sorbonne - 21 octobre 2020)

Nous garderons en mémoire le courage et la passion pédagogique de cet enseignant, animé par son sens de l'engagement au service de la République et de ses valeurs cardinales : Liberté, Égalité, Fraternité.

Nous adressons à la famille de Samuel Paty nos sincères condoléances. Nous assurons ses collègues enseignants et tous les éducateurs de la République de notre soutien.

### INFORMATIONS ÉTAT CIVIL

#### DÉCÈS

Ils nous ont quittés ...

- Jacqueline BODIN veuve LUCAS le 24/07/2020
- Dany MILLET le 18/08/2020
- Alain CARETTE le 07/09/2020

#### MARIAGES

**Vous souhaitez vous marier à Tigy?**

Afin de préparer au mieux cette cérémonie, vous devez **retirer en Mairie, au moins 2 mois à l'avance, votre dossier** et le rapporter dûment complété au moins **1 mois avant la date choisie**.

**NB** : aucun autre dossier que celui disponible en Mairie de Tigy ne sera accepté.



Vie municipale et communautaire

### TCT - TENNIS CLUB DE TIGY

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons terminé la saison 2019/2020.

Après plusieurs années en tant que trésorier puis vice trésorier, Arnaud Terrier a décidé de prendre une "retraite" tennistique bien méritée.

Christophe MOUSSET vice président depuis 2 ans et membre actif depuis quelques années, quitte également le bureau.

Nous les remercions vivement pour tout ce qu'ils ont apporté au club et à chacun d'entre nous. Nous leur souhaitons une belle continuation.

Guillaume DESBROSSES, enseignant depuis 7 ans nous quitte également pour de nouvelles aventures. Parents, enfants, licenciés et membre du bureau le remercient de tout coeur pour son investissement et son professionnalisme. Nous lui souhaitons une pleine réussite au sein de son nouveau club.,



Nous avons le plaisir d'accueillir **Paul, notre nouvel enseignant**. Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle aventure parmi nous.

Le bureau pour cette nouvelle saison se compose de :

- Valérie COSSON : Présidente
- Jean-Dominique ROUSSEAU : Vice-président
- Coralie FERRIER : Trésorière
- Mélanie PELLOIE : Vice-trésorière
- Emilie DUFOUR : Secrétaire

### SDFI

Le vendredi 2 octobre dernier s'est déroulée notre assemblée générale. Malheureusement, elle fut assez brève car nous n'avions que le bilan de la soirée à dresser. Les autres manifestations ayant été annulées pour cause de crise sanitaire.

Emeric Madre nous quitte en tant que secrétaire mais reste comme membre actif dans notre bureau. Il en est de même pour Michaël Guichon. Cependant, nous apprécions l'arrivée de Arnaud Terrier en tant que membre actif au sein de notre bureau, et la partie secrétariat sera assurée par Sylvain Hervouet.



Comité des fêtes de Tigy

Malgré le contexte sanitaire actuel, nous nous projetons tout de même sur cette nouvelle année, avec comme dates phares le **5 décembre pour le Tigython**, le **6 février pour notre traditionnelle soirée**, et les **15 et 16 mai prochain pour la Foire aux Asperges**.

Voici également les dates des ateliers qui vont reprendre afin de préparer les décors de la soirée de février. Il est bien évident que les gestes barrières seront à respecter (port du masque...).

**Les ateliers se dérouleront les 28 novembre, 12 et 19 décembre et 16 et 30 janvier 2021, entre 9h00 et 12h00 au local.**

### PLAISIR DE LIRE - BIBLIOTHÈQUE DE TIGY

En raison des conditions sanitaires, le vide-bibliothèque prévu en novembre n'aura pas lieu.

**Le Bibliodrive continue.**

A l'aide du catalogue en ligne ou lors d'une visite aux heures de permanence, vous aurez l'occasion de découvrir de nouveaux auteurs, et de nouveaux genres.

Consultez notre blog [/https://bibliotigy.blogspot.com/](https://bibliotigy.blogspot.com/)

#### Infos pratiques

##### Horaires :

Mardi : 16H - 18H  
Jeudi : 16H30 - 18H  
Samedi : 10H - 12H

##### Adhésion :

Gratuite jusqu'à 16 ans. Au-delà 10 € par famille.  
60 Rue de Sully 45510 TIGY

02 38 22 54 30 - [bibliotheque@tigy.fr](mailto:bibliotheque@tigy.fr)



Vie locale et associative

## DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS QUI RYTHMENT LA VIE DE NOTRE COMMUNE POUR LE PLAISIR DE TOUTES ET TOUS !

### AVIS AUX ASSOCIATIONS

Afin de faciliter la rédaction du prochain TigyMag vous êtes invités à faire parvenir par courriel ([tigymag@gmail.com](mailto:tigymag@gmail.com)) vos prochaines propositions d'articles **avant le 5 décembre**. Tout article reçu après cette date ne pourra pas être publié dans le numéro en cours de rédaction. Merci de votre compréhension. L'équipe du TigyMag.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

### L'association des parents d'élèves c'est quoi?

C'est un ensemble de parents d'élèves bénévoles et autonomes qui s'engagent à participer activement à la vie scolaire et extra-scolaire, tout au long de l'année

C'est un lien privilégié entre les parents, l'équipe enseignante et la municipalité.

Nous sommes à l'écoute de vos propositions pour les faire connaître et les défendre.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 10 septembre ; le nouveau bureau a pu être constitué.

Nous souhaitons d'ailleurs la bienvenue aux nouveaux membres. Les élections des représentants des parents délégués se sont déroulées exclusivement par correspondance cette année.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter [ape.tigy@gmail.com](mailto:ape.tigy@gmail.com).

### Bureau Association Parents d'Elèves



Malheureusement la situation sanitaire ne va pas nous permettre de réaliser les événements prévus. C'est avec regret que nous avons annulé la manifestation d'Halloween. Ce n'est que partie remise !

Nous espérons pouvoir programmer un atelier cuisine avant la fin de l'année.

**Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année**

Faute de trouver des volontaires pour constituer un nouveau bureau, les associations **TigyClic et Amitiés Val de Loire Biélorussie** ont décidé que 2020/2021 serait une année de transition.

Ces deux associations sont en veille : pas de projet ou d'activité pour cette année. Néanmoins une réflexion est menée pour tenter de mobiliser les volontaires au printemps 2020.

## CLUB AMITIÉS LOISIRS

Les événements actuels nous privent de toutes activités de groupe et nous en sommes désolés. Nous ne pourrions pas faire notre goûter de Noël, les contraintes sont trop strictes pour que nous puissions nous réunir en toute convivialité et respecter les "gestes barrières".

De plus, un certain nombre d'entre vous pourraient être réticents à se rassembler, même en prenant toutes les précautions nécessaires, le risque zéro n'existe pas, d'autant plus pour nous qui sommes un peu plus fragiles, compte tenu de notre âge.

Espérant que vous ne nous en voudrez pas et que nous aurons le plaisir de nous retrouver quand ce virus nous laissera en paix.

En attendant, tout le bureau du club vous souhaite de **bonnes fêtes de fin d'année et surtout, soyez prudents et faites attention à votre santé.**

Nous vous adressons toutes nos meilleures amitiés.

Vie locale et associative

## CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 1ER JUILLET



A l'occasion de la réunion de rentrée, le Conseil Municipal a acté la vente du chemin de Mongerlon qui avait été suspendue suite à des points administratifs à préciser.

La Préfecture du Loiret a fait savoir aux mairies qu'une enveloppe spéciale destinée à favoriser l'investissement local a été attribuée à notre département. Suite à cela, une demande de subvention concernant les travaux relatifs à l'aménagement des abords de la mairie a été déposée.

Le Conseil Municipal a également validé un mouvement de crédits sans incidence sur le budget global.

Depuis la rentrée scolaire un apprenti est venu renforcer les équipes intervenant sur le périscolaire. Le Conseil Municipal valide la signature du contrat.

Enfin suite au déplacement du siège de la Communauté de Commune des Loges, il y a lieu de modifier les statuts. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

**PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX LES 4 NOVEMBRE ET 16 DÉCEMBRE 2020**

## TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DU COLLÈGE

La zone de chantier a été installée au mois d'août sur le parking actuel du collège. Les travaux ont réellement démarré à la rentrée scolaire 2020.

Un plan de circulation et d'accès des élèves au collège a été mis en place dès la rentrée scolaire.

- Les bus, pour la dépose des enfants, empruntent le rond-point du cèdre, face à l'entrée du Foyer Rural.
- A la descente des cars, les enfants prennent le cheminement piétons balisé jusqu'à l'entrée provisoire du collège en rive du plateau sportif existant.
- Les parents déposent leur enfant sur la partie bitumée du parking à gauche du Foyer Rural (en face de la salle Loire Sologne et de la garderie). Une dépose minute a été créée à proximité des points d'apport volontaire.
- Les enseignants et le personnel du collège disposent du parking en calcaire sur la partie arrière du parking bitumé. Ce parking leur est exclusivement réservé.
- Une zone de circulation deux roues est matérialisée et balisée depuis la rue du Château d'Eau jusqu'au plateau sportif existant, lieu de dépose des vélos.



**Le strict respect des zones de stationnement et de circulation s'impose donc à tous.**

Vie municipale et communautaire

## URBANISATION - TIGY

Une forte évolution démographique a été constatée dans notre commune ces dernières décennies, la population passant de 1679 habitants en 1990 à 2321 habitants en 2016, soit une progression de près de 40%. Cette progression se poursuit-elle ?

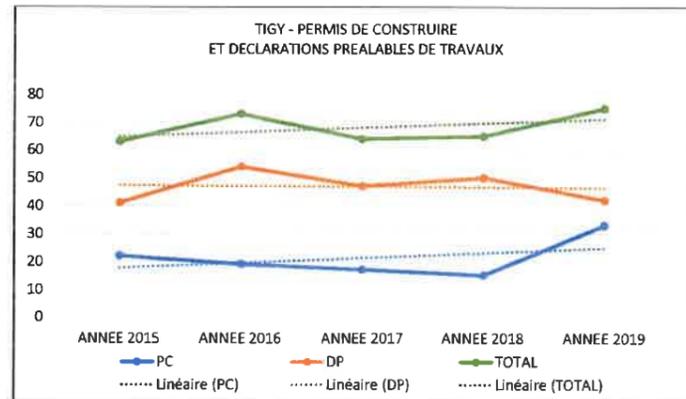
Le suivi des évolutions urbaines peut être élaboré à partir de plusieurs sources : les données des recensements, les constructions et rénovations de maisons ou d'appartement, l'occupation et la vacance des logements....

Le recensement de population à Tigy aura lieu l'année prochaine. En attendant il est possible de postuler une tendance à l'accroissement de population à partir de permis de construire et autorisations de travaux accordés.

Tigy - Permis de Construire (PC) et Déclarations Préalables de travaux (DP)			
ANNEE	PC	DP	TOTAL
2015	22	41	63
2016	19	54	73
2017	17	47	64
2018	15	50	65
2019	33	42	75

Malgré les variations annuelles, les courbes de tendance des permis de construire et déclarations préalables de travaux délivrés montrent, de 2015 à 2019, une croissance de la construction à Tigy, notamment sous la forme de constructions nouvelles.

Les permis de construire, après avoir connu une période de baisse, connaissent une forte poussée sur 2019. Ces éléments laissent penser que Tigy connaît un accroissement de population, étant entendu que, parallèlement, le nombre de naissances compense le nombre de décès.



## URBANISATION - CCL

Ces caractéristiques d'urbanisation de notre commune s'inscrivent dans le mouvement de forte urbanisation de la CCL (20 communes).

Ainsi, le service commun d'instruction du droit des sols, qui étudie les dossiers de PC et de DP pour les communes, fait état d'une activité soutenue depuis 2017, date à laquelle la CCL s'est étendue aux territoires de 6 communes de l'ex-CC ValSol.

On notera la montée d'activité en 2019, comme pour Tigy.

CCL - Permis de Construire (PC) et Déclarations Préalables de travaux (DP)			
ANNEE	PC	DP	TOTAL
2017	404	663	1067
2018	359	675	1034
2019	452	720	1172
TOTAL	1215	2058	3273

Source : Service IADS de la CCL

Vie municipale et communautaire

## VIE CITOYENNE - ENVIRONNEMENT

### ROULONS RESPONSABLES

Les services techniques de notre commune se devaient de remplacer un véhicule utilitaire diesel très ancien. Nous avons recherché et opté pour un véhicule « propre ».

Dorénavant, Sébastien le nouveau responsable des services techniques roulera au volant d'un utilitaire d'occasion 100% électrique (véhicule de 2015 avec seulement 12000 km).



Ce choix d'un véhicule à faibles émissions témoigne de l'engagement de la municipalité dans la transition écologique et la lutte contre la pollution de l'air.

De plus, notre collectivité a monté un dossier pour bénéficier de la prime à la conversion de l'Etat concédée pour l'acquisition d'un véhicule électrique, qu'il soit neuf ou d'occasion, lorsqu'il remplace un modèle ancien mis à la casse.

En parallèle nous allons aussi répondre aux obligations légales. En effet, en vertu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, les collectivités vont être contraintes d'intégrer une part de véhicules à faibles émissions à chaque renouvellement ou nouvelle acquisition.



ROULONS PLUS PROPRE  
Le plan climat en action

L'acquisition d'un véhicule électrique doit se faire à la suite d'une analyse des usages. Ceci peut se révéler être une véritable économie si ce véhicule est suffisamment utilisé.

En effet, avec un coût énergétique au moins 4 fois inférieur à celui d'un modèle thermique et un entretien limité, une voiture électrique s'avère plus économique sur la durée et ce malgré le surcoût à l'acquisition, lui-même atténué par les aides à l'achat.

Pour en savoir plus, consultez le site du gouvernement : [www.primealaconversion.gouv.fr](http://www.primealaconversion.gouv.fr)

### EMBALLAGES BIEN VIDÉS, EMBALLAGES BIEN TRIÉS

Bouteilles, bidons, flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes en métal, briques alimentaires et boîtes en cartons doivent être triés dans le conteneur de tri des emballages. Mais attention de veiller à bien les vider avant de les trier.

S'ils contiennent encore du liquide ou des restes de nourriture, ces emballages seront classés dans les refus de tri et ne pourront pas être recyclés.

Bien vidés oui, mais inutile de les laver.

✗ Ces emballages ne seront pas recyclés



✓ Ces emballages seront recyclés



Le tri : petits gestes, grands effets.  
Retrouvez les consignes de tri sur [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)

Vie citoyenne - Environnement

## VIE SOCIALE - SANTE

### OCTOBRE ROSE



Pour octobre rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, les membres du CCAS ont tenu une permanence, le 3 octobre dernier sur le marché de Tigy. Différentes brochures d'information ont été mises à disposition rappelant l'importance de ce dépistage précoce et présentant les différentes étapes de prise en charge de ce cancer.

En parallèle, une sage-femme a reçu gratuitement des femmes pour une palpation mammaire et a donné une conférence dont le contenu expliquait le cancer du sein, ses traitements et les différents moyens de prévention. Lors de cette intervention chacune a pu faire part de ses interrogations et échanger librement.

L'ensemble des commerçants de Tigy et du marché ont porté un Teeshirt rose et décoré leur vitrine. Nous les remercions vivement pour cet engagement et investissement commun. L'ensemble des fonds récoltés par chacun, sera reversé à l'Institut Gustave Roussy, premier centre Européen de lutte contre le cancer.

Merci pour vos dons !

### COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT DANS LE PARC SOCIAL ?

Afin de solliciter un logement social (ou logement HLM), vous devez compléter un dossier que vous pouvez vous procurer en mairie ou télécharger sur le site de la Maison de l'Habitat :

[maisonhabitat.orleans-metropole.fr](http://maisonhabitat.orleans-metropole.fr).

Vous pouvez également faire votre demande en ligne sur le site :

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr).

Différents justificatifs tels qu'une pièce d'identité ou un titre de séjour seront nécessaires à l'instruction de votre demande.

En fonction du lieu où vous souhaitez vous installer, vous pouvez déposer votre dossier auprès :

- De la Maison de l'Habitat pour les 22 communes de la métropole orléanaise,
- Auprès des bailleurs sociaux (Logem Loiret, 3F Centre Val de Loire, France Loire...) disposant de logements sur le secteur choisi,
- Auprès de la mairie.

A Tigy, Logem Loiret (agence Val et Forêt - 17 rue de Verdun 45400 Fleury les Aubrais) est le seul bailleur social disposant de logements sur la commune.



Un logement social peut vous être attribué si vos ressources ne dépassent pas un montant maximum. Les revenus pris en compte sont calculés à partir du revenu fiscal de référence de l'année n-2, inscrit sur l'avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer. Vous pouvez faire la simulation sur le site de Maison de l'Habitat.



En fonction de certains critères (âge, situation par rapport à l'emploi, ressources...) et de vos besoins, le bailleur pourra vous conseiller de solliciter un dispositif pour faciliter l'accès à un logement (garantie VISALE, avance LOCAPASS, FUL...).

Selon vos ressources, vous pourrez percevoir une Allocation Personnalisée au Logement (APL) pour vous aider à régler votre loyer. Cette allocation est calculée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Vous pouvez évaluer le montant de cette allocation sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

Patience, le délai d'attribution peut être de quelques semaines à plusieurs mois. Il varie en fonction de la taille du logement demandé, de sa localisation, du montant des ressources du demandeur et si le logement demandé est une maison ou un appartement.

Vie sociale - Santé

### LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES

Notre Communauté de Communes constituée de 20 communes est administrée par un conseil communautaire de 45 élus. Pour la commune de Tigy il y a deux élus (Noël LE GOFF et Fabienne GODIN).



#### Rôle du conseil :

- définir l'organisation de la CCL et ses orientations d'actions,
- définir le budget de fonctionnement et d'investissement et les budgets annexes (Zones d'Activités Economiques et Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Le conseil se réunit une fois par mois. La conférence des 20 maires (Bureau), à laquelle sont associés les vice-présidents non-maires, se réunit également une fois par mois pour préparer et suivre les dossiers.

Les dossiers sont étudiés au sein des 10 commissions définies au début du mandat par le conseil communautaire (voir tableau ci-dessous).

A partir de la feuille de route établie avec le Président et le Bureau, le vice-président en charge d'une commission l'anime en lien avec la direction générale et les responsables de services de la CCL et rend compte au Président et au Bureau .

Les commissions sont constituées d'élus communautaires et de conseillers municipaux désignés.

Pour Tigy, la participation des conseillers communautaires et municipaux est la suivante :

	Commissions	Vice-président(e)	Titulaires	Suppléant(e)s
1 <sup>ère</sup>	Développement économique (Commerce, artisanat, agriculture)	Florence GALZIN Maire de Châteauneuf	Frédéric JOVE	Patrick JACQUEMARD
2 <sup>ème</sup>	Urbanisme, SCOT, PLUI, PLH	David DUPUIS Maire de Férolles	Patrice COULOT	Luc LANGE
3 <sup>ème</sup>	Finances	Arnaud de BEAUREGARD Maire de Vitry aux Loges	Sylvain ROUTIER	Noël LEGOFF
4 <sup>ème</sup>	Voirie, cadre de vie (Cœurs de villages)	Denis BISSONNIER 1er Adjoint Sandillon	Patrice COULOT	Thierry POMMIER
5 <sup>ème</sup>	Tourisme (Patrimoine culturel, tourisme, sites patrimoniaux)	Sophie HERON Maire de Jargeau	Agnès TOUZEAU	Nathalie BAUDOUIN
6 <sup>ème</sup>	Services à la population (santé, petite enfance)	Noël LE GOFF Maire de Tigy	Sandra RIFFET	Christine PERDEREAU
7 <sup>ème</sup>	Bâtiments, équipements (Gymnases, dojo, piscine, aire GDV)	Régis PLISSON 1er Adjoint Châteauneuf	Sylvain ROUTIER	Philippe COCO
8 <sup>ème</sup>	SPANC, GEMAPI, eaux usées, eau potable	Anne ROUMEGAS-PORCHE Adjointe St Denis de l'Hôtel	Agnès TOUZEAU	Jean-Luc BRINON
9 <sup>ème</sup>	Mobilité, Développement Durable, Gestion des déchets	Florence BONDUEL Maire de Bouzy la Forêt	Fabienne GODIN	Catherine PASQUIER
10 <sup>ème</sup>	Communication (interne et externe), nouvelles technologies, service aux communes, mutualisation, groupement de commandes	Pascal JUTEAU Maire de Sandillon	Fabienne GODIN	Céline FOSSE

Parmi les champs de compétences de la CCL et les actions récentes en lien avec notre commune, voici quelques informations sélectionnées :

- Grâce au dispositif exceptionnel « Aide en faveur des TPE du territoire - Covid 19 », 32 000 € ont été alloués aux Toutes Petites Entreprises répondant aux critères retenus, dont 5000€ pour celles situées à Tigy.
- La piscine intercommunale de Châteauneuf sur Loire rouvrira ses portes la deuxième quinzaine de novembre. Le projet de réhabilitation de la piscine d'un coût de 6 millions d'euros, associe la vocation sportive et éducative et des dispositifs pour améliorer les performances énergétiques.
- La CCL finance également les trajets de nos écoliers vers les piscines et les transports des enfants et des adolescents, vers les différents sites de sorties organisées durant les vacances par les structures communales (le centre de loisirs (ALSH) et l'Espace jeune).
- Pour le développement touristique du territoire, des investissements essentiellement tournés vers des boucles cyclables sont actuellement en cours de réalisation et financés notamment par la mise en place d'une taxe de séjour.
- Près de 470 foyers Tigyciens sont concernés par la compétence du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui accompagne les usagers dans le contrôle d'implantation et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées, le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes et le contrôle diagnostic dans le cadre de ventes immobilières.

Et pour en savoir plus, consulter le site : [www.cc-loges.fr/](http://www.cc-loges.fr/)

Vie municipale et communautaire

## VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

### RAPPEL SUR LES INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

L'année scolaire 2019-2020 ne s'est pas terminée comme toutes les autres années du fait de la COVID-19. Est-ce pour cette raison que la rentrée 2020-2021 fut quelque peu chaotique au niveau des inscriptions des enfants? Alors révisons un peu !



**Inscription scolaire :** Même si l'école est obligatoire, l'inscription n'est pas toujours automatique. Si votre enfant rentre pour la première fois dans une école : classe de petite section de maternelle, classe de CP ou suite à un déménagement (quel que soit le niveau), il faut d'abord se présenter en mairie pour **obtenir une attestation qui ouvre le droit de s'inscrire à l'école concernée.**

**Inscription aux services périscolaire et extra-scolaire :** Toutefois, l'inscription scolaire est indépendante de l'inscription pour les services périscolaires (restauration, garderie, TAP (Temps d'Activités Périscolaires gratuits) et extrascolaires (accueil de loisirs ALSH) qui est à renouveler à chaque nouvelle rentrée scolaire.

L'inscription à ces services est prise en compte après réception en Mairie d'un dossier complet. Ce dossier est normalement distribué en fin d'année scolaire à chaque écolier avec le livret d'accueil et est aussi disponible en mairie. Même si **votre enfant fréquente ces services de façon exceptionnelle, l'inscription est obligatoire.**

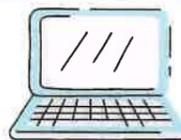


**Important :** les données transmises doivent être régulièrement actualisées par vos soins afin de pouvoir vous joindre rapidement en cas de besoin et de procéder à l'application des tarifs dégressifs conditionnée à la connaissance de votre numéro d'allocataire CAF.



Vous pouvez retrouver la liste des documents ainsi que le livret d'accueil, sur le site : [www.tigy.fr](http://www.tigy.fr)

Les membres du pôle Enfance Education et Jeunesse (2EJ) étudient la possibilité de mettre en place un nouveau service numérique pour dématérialiser les inscriptions afin de gérer plus facilement les dossiers et le suivi des fréquentations ainsi que la facturation.



### RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le Loiret était en rouge en septembre ; chacun a dû de nouveau, faire l'effort de s'adapter.

La veille de la rentrée, solutions et ajustements ont dû être apportés pour répondre aux exigences liées à la Covid-19



Grâce à la présence et à la bonne volonté de tous, la rentrée s'est globalement bien passée. Nous accueillons cette année des nouveaux enseignants en élémentaire, un nouveau cuisinier à la restauration scolaire, de nouveaux animateurs et un apprenti pour renforcer les équipes. C'est une nouvelle aventure pour tout le monde...

Dans un souci de cohérence, le fonctionnement en groupes de niveau scolaire a été maintenu également dans les dispositifs d'accueils périscolaires.

Le respect du protocole sanitaire complexifie la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires gratuits (TAP).

L'Association des Parents d'Elèves (APE) procède actuellement à un sondage pour recueillir vos besoins concernant l'heure d'ouverture de la garderie périscolaire. Les résultats seront transmis au pôle 2EJ pour étudier les réponses à apporter.

Pour les plus grands, c'est un nouveau collège qui se profile pour 2023. Ces deux années de travaux nécessitent que chacun se mobilise pour respecter les conditions de circulation et de stationnement aux abords des bâtiments.

**Les membres du pôle 2EJ réfléchissent dès à présent au fonctionnement et à l'avenir des structures pour garantir le bien-être de chacun d'entre nous.**

Vie scolaire - Enfance - Jeunesse

## VIE SOCIALE - SANTE

### COLIS DE NOËL DES AÎNÉS : NOUVELLE INITIATIVE SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE AVEC LE CCAS ET LE COLLECTIF DES « BÉNÉVOLES MASQUÉS »



Comme chaque année, le CCAS offre aux personnes âgées de 75 ans et plus, un colis de Noël qui, lors de sa distribution permet un échange précieux avec chacun.

Cette année, compte tenu des épreuves que nous sommes amenés à traverser en lien avec le contexte sanitaire, les membres du CCAS ont la volonté de rappeler à nos aînés que nous sommes nombreux à être attentifs à leur bien-être.

Ainsi, l'équipe des « Bénévoles Masqués » a été sollicitée pour s'associer à cette initiative qui ne sera aujourd'hui pas dévoilée pour garder la surprise à nos aînés. Les enfants de notre commune vont aussi pouvoir participer à ce projet notamment durant le temps périscolaire. Enfin, nous souhaitons profiter de cette action pour proposer à des enfants, accompagnés de leurs parents, une petite initiation à la couture.

Ce projet collectif se déroulera en trois temps qui pourront être réajustés en fonction de l'évolution du contexte sanitaire :

- Le **samedi 7 novembre de 9h00 à 12h00 à la Salle Loire Sologne** : accueil des Bénévoles Masqués et des volontaires pour cette action puis mise en place des groupes d'activités (découpe/couture/thermocollage).
- Le **samedi 14 novembre de 9h00 à 12h00 à la salle Loire Sologne** : poursuite des groupes d'activités et initiation couture ouverte aux enfants accompagnés de leurs parents (sur réservation à l'adresse ci-dessous).
- Le **samedi 21 novembre de 9h00 à 12h00 à la salle Loire Sologne** : l'Association des Parents d'Elèves (APE) invitera les enfants à décorer les travaux réalisés lors des deux précédentes séances.

Pour ceux et celles qui le souhaiteraient, les trois activités pourront se faire aussi à domicile.

Si vous avez envie de participer à cette nouvelle action, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous transmettant vos coordonnées à l'adresse mail suivante : [ccas@tigy.fr](mailto:ccas@tigy.fr) ou en contactant l'accueil de la mairie au 02 38 58 00 49.

### ANNULATION DU GOÛTER DES AÎNÉS

Lors de la commission du 1er octobre, les membres du CCAS ont décidé, compte tenu du contexte sanitaire encore incertain, d'annuler le goûter de Noël proposé en fin d'année aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Nous espérons que les recommandations sanitaires vont évoluer favorablement, pour vous retrouver dans quelques mois lors du traditionnel repas des aînés.

En attendant, prenez tous bien soin de vous !

### COLLECTE DE BANQUE ALIMENTAIRE - LE RENDEZ-VOUS SOLIDAIRE DU 27,28 ET 29 NOVEMBRE 2020

Comme chaque année, des bénévoles se mobilisent le temps d'un week-end pour collecter des denrées alimentaires en faveur des personnes en situation de précarité.

En 2019, le CCAS de Tigy, déjà engagé dans cette démarche solidaire, a récolté 293 kg de denrées. La convention que nous avons signée avec la Banque Alimentaire nous a permis de distribuer **98 colis alimentaires à des personnes et familles Tigyciennes**, traversant des périodes de fragilité (santé, emploi, difficultés financières...).



**MERCI!**



Cette année, nous vous donnons rendez-vous à l'entrée du **Coccinelle Express de Tigy du 27 au 29 novembre** pour continuer à faire vivre cette chaîne de solidarité.

Vie sociale - Santé



#### Commerçant avec une restriction d'activités :



##### Le 8 Pool

#### Ouvert pour le tabac, la presse et FDJ

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi : 6h30 - 13h

Dimanche : 8h – 13h

Ouverture exceptionnelle certains après-midi (information par voie d'affichage ou sur le compte Facebook du 8 Pool).

#### Commerçants ouverts aux horaires habituels d'ouverture :

- Les boulangeries l'Atelier d'Aurore et la Chouquette Dorée
- La boucherie / charcuterie la Passion du Terroir
- Coccinelle Express
- Ets Bouilly
- Garages Renault et Citroën

La pharmacie et les services publics (Mairie – Poste), ainsi que le crédit agricole restent ouverts et vous accueillent également aux horaires habituels d'ouverture.



#### Coccinelle Express : Livraisons des courses à domicile

Le CCAS met de nouveau en place un **dispositif de livraison hebdomadaire de courses**, en collaboration avec Marianne et Stéphane, gérants du Coccinelle Express.

Ce dispositif s'adresse aux **Tigyciens âgés de 70 ans et plus, et/ou isolés** qui ne peuvent être aidés ni par la famille, ni par des amis, ni par des professionnels.

Pour bénéficier de la livraison de vos courses durant la période de confinement, il est nécessaire de vous inscrire au préalable auprès du CCAS en contactant l'accueil de la mairie au 02 38 58 00 49 OU par mail à l'adresse suivante : [ccas@tigy.fr](mailto:ccas@tigy.fr) OU en retournant le coupon ci-dessous à la Mairie - 32 rue de Sully – 45 510 TIGY.

**L'ensemble de l'équipe municipale apporte son soutien aux commerçants touchés pleinement par ses nouvelles mesures gouvernementales.**

#### FICHE D'INSCRIPTION :

Je souhaite bénéficier du **dispositif de livraison** proposé par le CCAS durant la période de confinement

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Vous vivez

seul(e)

en couple



## HORAIRES ET PRESTATIONS DES COMMERÇANTS DE TIGY PENDANT LE CONFINEMENT

Le reconfinement, annoncé le mercredi 28 octobre par le Président de la République, a des conséquences directes sur l'activité d'un grand nombre de commerçants de Tigy, qui ont été dans l'obligation de fermer à partir du vendredi 30 octobre. Certains ont la possibilité de vous proposer de la vente à emporter ou des livraisons à domicile.

Ci-dessous un récapitulatif des horaires et prestations proposés au moment de l'impression du document et qui peuvent être amenés à changer en fonction des futures mesures gouvernementales applicables selon l'évolution de la crise sanitaire.

### Commerçants fermés :

- L'esthéticienne Songes de beauté
- Les coiffeurs Imagin'Hair et un Hair de ville
- L'agence immobilière, sur rendez-vous uniquement pour les signatures



### Commerçants fermés mais offrant des ventes à emporter ou des livraisons à domicile :



#### Auberge du cheval Blanc

**Vente à emporter et livraison sur Tigy (Menus – Plats – Pizzas)**

Le Midi : du lundi au samedi

Le soir : vendredi et samedi

06 18 02 12 66



#### Pizzeria de Tigy

**Vente à emporter et livraison sur Tigy, Vienne, Sigloy, Ouvrouer, Vannes, Viglain, Guilly, Férolles**

Vendredi soir et samedi soir

02 38 88 77 92



#### Hop'la pizza

**Vente à emporter midi et soir et livraison à domicile le soir**

Tous les jours

02 46 91 06 54

COVID-19

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se mouchoir dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée